



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE
N° 67/2025

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DE LA REGIES DE RECETTES
MAISON FORTE DE HAUTETOIR & LA CURE

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté n°62-2025 du 12 décembre 2025 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2026,

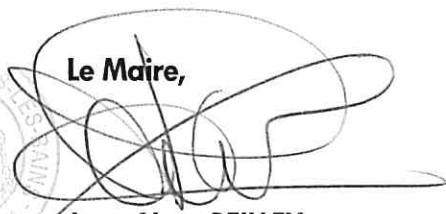
ARRETE

Article 1 : Dans le cadre de l'exposition « Histoire du secours en montagne », le livre suivant est mis en vente à La Maison forte de Hautetour :

Désignation	Prix de vente
Une histoire du secours en montagne de Blaise Agresti aux éditions Glénat	25.50 €

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 26 décembre 2025


Le Maire,
Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 30-12-25

Télétransmis en Sous-Préfecture le 30-12-25

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE
T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com
Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64
Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33